

Québec le 11 avril 2003

Monsieur André Harvey  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

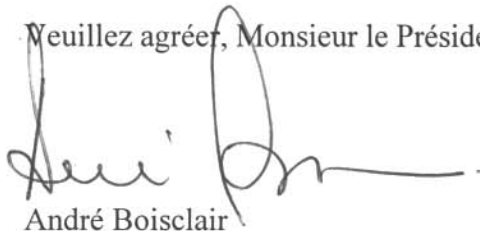
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane par la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 13 mai 2003.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

p.j.